



La Lettre de Béruges



INFORMATIONS MUNICIPALES

Compte-rendu du Conseil municipal du 17 mars 2023

► Désignation d'un référent déontologue

La loi prévoit désormais la possibilité pour tout élu local de pouvoir consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la Charte de l'élu local.

Ce déontologue sera rémunéré par une indemnité de vacation versée par la commune d'un montant de 80 euros par saisine.

Sur proposition du Maire, le conseil désigne Monsieur Philippe Lagrange, professeur de droit public et doyen honoraire de la faculté de droit de Poitiers comme référent déontologue pour la commune de Béruges.

Adopté à l'unanimité

Agenda :

- Bar Ephémère Multi-associatif : **du café... à l'apéro.**
Samedi 27 / Dimanche 28/05 (Comité des Fêtes)
- Sortie « Immersion dans la Verrerie » :
Mercredi 31 mai de 10h à 12h, sur réservation
- Intrigue interactive à Béruges (Comité des Fêtes)
Samedi 3 juin dans le bourg, sur inscription
- Bar Ephémère Multi-associatif : **du café... à l'apéro.**
Samedi 3 / Dimanche 4/06 (Festi 86)
- Ouverture du Musée : **Dimanche 4 juin**
- Découverte Yoga du rire : **Lundi 5 juin**
- Trail de l'Oppidum **Béruges Sport Nature (BSN)**
et Bar Ephémère Multi-associatif tenu par BSN
Samedi 10 / Dimanche 11/06
- 2ème Soirée Sal'O'bars : **Soirée Musique et jeux**
Vendredi 16/06 à partir de 19h à la Cure
- Bar Ephémère Multi-associatif : **du café... à l'apéro.**
Samedi 17 / Dimanche 18/06 (FCVB)
- Fête de l'école : **Vendredi 23 juin**
- Bar Ephémère Multi-associatif : **du café... à l'apéro.**
Samedi 24 / Dimanche 25/06 (Participation des élu-e-s)
- Méchoui du foot : **Dimanche 25/06**
- Barbecue du FEPS : **Vendredi 30 juin au stade Mullon**
- Bar Ephémère Multi-associatif : **du café... à l'apéro.**
Samedi 1er / Dimanche 2/07 (BSN)
- Bar Ephémère Multi-associatif : **du café... à l'apéro.**
Samedi 8 / Dimanche 9/07 (BMC)
- Itinérance : **Concerts / Programmation Grand Poitiers**
Samedi 22 juillet au jardin archéologique

➔ Suite du CR de Conseil municipal : page suivante

PROCHAINS CONSEIL & COMMISSIONS

► Commission Voirie : Mercredi 24/05 à 18h30

En Mairie, contact : hmonnereau@beruges.fr

► Commission Urbanisme : Mardi 30/05 à 18h30

Commission dédiée au PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Réflexions sur la mise à jour du plan de zonage : examen et propositions concernant le statut des différents terrains (constructible, agricole, forestier...). Commission ouverte au public. Contact : fhervouet@beruges.fr

► Commission Environnement : Jeudi 1^{er}/06 à 18h30

En Mairie, contact : hmonnereau@beruges.fr

► Commission Enfance Jeunesse : Vend. 2/06 à 18h00

En Mairie. Odj : organisation du mercredi après-midi
contact : lprovost@beruges.fr

► Conférence Public :

Préservation des forêts et Agroforesterie

Samedi 3/06 à 16h30 à la salle Claudette

Intervention de M Alain Persuy, forestier et écologue

► Prochain Conseil municipal : Jeudi 29/06 à 20h30

► Commission Information : Lundi 3/07 à 18h30

Réunion en visio : lien sur le site internet quelques jours avant

Contact : Commission.information@beruges.fr

CR du conseil municipal - Suite

► Subvention pour la création de 4 logements sociaux

Grand Poitiers a adopté en 2018 et 2019 son Programme Local de l'Habitat ainsi que les principes de participation financière de Grand Poitiers et des communes membres concernées par la création de logements sociaux sur leur territoire. La participation financière de Grand Poitiers est calculée en fonction des secteurs d'habitation et des types de logements construits. La participation financière des communes représente 20% de la participation financière de Grand Poitiers.

L'écohomeau rue du Bois du Cern à Béruges porté par le bailleur social Habitat de la Vienne prévoit la construction de 4 logements sociaux sur la première tranche du projet (deux T2 et deux T3). La construction de ces 4 logements ouvre droit à une participation financière pour Habitat de la Vienne de 23 240€ de la part de Grand Poitiers et donc 4 648€ de la part de la commune de Béruges.

Adopté, 12 voix pour et 3 abstentions.



► Antenne collective du lotissement du Verger Bonnet



A la création du lotissement du Verger Bonnet puis des Cours, l'installation d'antennes extérieures pour recevoir la TV était interdite. En contrepartie, la commune a installé à l'époque une antenne collective à laquelle toutes les maisons sont raccordées, moyennant une participation financière de 35€ /an versée à la commune.

La technologie de cette antenne collective est aujourd'hui obsolète. Sa réparation en cas de panne devient problématique et coûteuse. Dans le même temps, le règlement du lotissement qui posait cette interdiction est tombé. Les technologies de raccordement ont également beaucoup évolué en 20 ans : antenne TNT, parabole et plus récemment Internet avec l'arrivée de la fibre optique. C'est pourquoi la question du maintien de cette antenne collective se pose.

Une enquête a été menée auprès des 79 foyers concernés : 3 foyers ont manifesté leur attachement à ce service. 6 autres souhaitent un conseil technique pour mettre en place une solution

alternative. Les autres foyers n'ont pas manifesté d'opposition à la suppression du service.

Après débat autour de la table du conseil : le service sera supprimé fin 2023. La redevance 2023 ne sera pas prélevée. Les foyers désireux d'un conseil technique pourront se rapprocher de la mairie.

► Projet d'aménagement de la cour d'école des maternelles

Initié en 2022, ce projet a fait l'objet d'un travail collaboratif entre les enseignants, les enfants et les parents d'élèves. Ce travail a permis d'imaginer un nouvel aménagement de la cour d'école des maternelles intégrant des espaces pédagogiques, des espaces de jeux et des espaces ombragés.

50K€ ont été inscrits au budget 2023 pour ce projet. Des demandes de subventions viendront en amoindrir le coût.

Travaux espérés pour cet été.



Questions diverses

[Opposition] Etat des litiges et contentieux en cours

Il n'est pas d'usage de discuter en réunion publique de contentieux en cours d'examen ou en attente de jugement. Et encore moins d'évoquer les identités des protagonistes. En voici donc une liste simple exhaustive :

- Contentieux au tribunal administratif qui oppose la commune à une société de taxi (extérieure à Béruges). La commune a eu gain de cause en 1ère instance. La partie adverse a formé un recours en appel auprès de la cour administrative d'appel de Bordeaux. En attente de la décision du tribunal.
- 3 contentieux au tribunal administratif en 2022 et qui opposent la commune à un agent communal. En attente de la décision du tribunal.

Par ailleurs, deux litiges sont encore en phase amiable (au sens « pas devant un tribunal ») :

- Avec le propriétaire des terres d'un talus qui a versé sur la route, à la sortie du centre-bourg.
- Avec les familles de 4 pré-ados pour des dégradations commises au stade Mullon.

[Majorité] Reconnaissance de l'Etat de Catastrophe Naturelle Sécheresse pour 2022

Voir encart dans cette Lettre de Béruges.

CR du conseil municipal - Suite des questions diverses

[Opposition] Exploitation des licences de taxi de Béruges

Béruges possède deux licences de taxi exploitées par l'EURL Taxis 347 gérée par deux associés. La société dispose de deux véhicules (nouvellement changés) et s'est adjoint récemment les services d'un salarié pour faire rouler les deux véhicules.

Chaque année, le maire reçoit en entretien les exploitants de ces licences pour vérifier que l'activité de transport de personnes sur Béruges est bien réelle et effective.

[Majorité] Tenue d'une buvette éphémère le week-end du 24 et 25 juin par des élus

À la suite du désistement d'une des associations pour la tenue du bar éphémère les 24 et 25 juin, la municipalité pourrait-elle organiser en son nom un débit de boissons avec encaissement de recettes ? Non : cela nécessiterait la mise en place d'outils administratifs trop complexes pour une manifestation unique.

La solution la plus simple pour des élus volontaires et désireux de prendre en charge cette buvette éphémère le temps d'un week-end serait de travailler en collaboration avec une association porteuse qui reverserait à la commune les recettes dégagées sous forme d'un don.

[Opposition] Entretien des jardinières florales sur la place de l'église

Les plantations actuelles dans les jardinières de la place de l'église n'ont pas encore nécessité d'arrosage car les pluies ont suffi. Il n'en sera probablement pas de même avec l'arrivée des chaleurs ; l'arrosage sera alors réalisé à partir des récupérateurs d'eau de pluie de la commune.

À l'automne, les plantations seront repensées avec l'utilisation de plantes vivaces beaucoup moins sensibles à la chaleur et au manque d'eau. Les jardinières seront toutes vidées, recalfeutrées et remplies de terre pour accueillir ces nouvelles plantations. Enfin, les vasques hors-sol devant l'église seront retirées et remplacées par des plantations en pleine terre.

Concernant le cas particulier de la jardinière devant la devanture de la boulangerie et qui a été défoncée par un automobiliste anonyme : sa remise en état sera réalisée avant le mois de juin à partir des matériaux récupérés sur une des jardinières à retirer devant le futur bar.

Sécheresse 2022



Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sécheresse

Béruges est reconnue en état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse de l'année 2022 : Arrêté interministériel IOME23087451 publié au Journal Officiel du 03/05/2023.

A compter de la date de publication de l'arrêté, les sinistrés disposent d'un **délai maximum de 30 jours** pour présenter ou confirmer leur demande d'indemnisation auprès de leur compagnie d'assurance (Plus d'informations sur le site de Béruges).

Commémoration du 8 mai 1945



Comme chaque année, elle était organisée par Jean-François Balawender et Monique Mège qui assurent la Présidence de l'association des Anciens combattants.

A cette occasion, des Bérugeois ont été décorés : **Olivier Kirch**, Maire de Béruges, et **Eric Daniel-dit-Andrieu** pour services rendus à l'association ; **Pascale Balawender** pour ses 5 années comme porte-drapeau ; la médaille de Vermeil de l'Union Fédérale a été attribuée à **Paul Nouzilleau** ainsi qu'à **Serge Mullen**.

« Le chant des partisans » et « La Marseillaise » ont été entonnés par la **chorale et des enfants de l'école Al-léaume**, à Quinçay puis à Béruges. Les mêmes enfants ont lu leur travail près **des tombes des aviateurs anglais Clark et Parkinson**, pour leur rendre hommage.

Enfin, l'association des Anciens combattants a honoré la **nouvelle stèle dédiée aux Poilus de notre village**, morts pendant la Première Guerre mondiale.

La cérémonie s'est clôturée par le traditionnel verre de l'amitié à la Mairie.

Bruits de voisinage



Respect et tolérance.

L'utilisation d'appareils ou d'outils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage est réglementée. Leur **utilisation**

est **autorisée aux horaires suivants** suivant l'arrêté préfectoral de la Vienne du 19 juin 2007 :

> **du lundi au vendredi :**

de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00

> **les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00**

> **les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00**

Le saviez-vous ?

Le fauteur de bruit, en cas de sanction, risque une contravention de 3ème classe (jusqu'à 450€).



Collectif Les Sal'O'bars
Benoit Clavier - 06 20 19 47 82
lessalobars@gmail.com

Rendez-vous, toujours dans le jardin de la cure, le **vendredi 16 juin pour une soirée musique et jeux**.

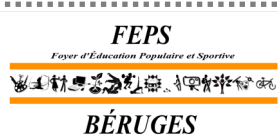
Le principe, vous **venez avec vos envies musicales**, sous forme de vinyles, de CD ou bien avec un titre en tête (on se chargera de le trouver) et vous en faites profiter tout le monde !!!

Pareil pour les jeux, vous venez avec vos grands classiques ou vos dernières trouvailles et vous vous lancez dans des parties acharnées avec vos amis ou bien, soyons fous, avec des inconnus...

Soirée participative donc mais rassurez-vous, si vous êtes plutôt petite discussion tranquille autour d'une boisson fraîche, c'est possible aussi !

La buvette sera bien entendu ouverte, avec du grignotage local et comme d'habitude les pique-niques sont les bienvenus.

Alors on peut compter sur vous ? N'hésitez pas à faire circuler l'information bien au-delà de Béruges, le jardin de la cure est relativement grand, on peut accueillir beaucoup de monde !!!



FEPS
Balawender Pascale 06 12 24 61 29
Ferrant Séverine 06 84 37 65 06
feeps86.beruges@gmail.com



Chers adhérents du FEPS,

Comme l'année dernière, nous réservons cette fin d'année pour un moment festif à partager avec vous : nous vous convions à notre **Barbecue géant au stade Paul Mullon à partir de 19H le vendredi 30 juin**. Le FEPS offre l'apéritif et prévoit le charbon de bois. Apportez votre panier, vos grillades, vos salades, vos couverts, vos instruments de musique et votre bonne humeur et partageons ensemble ce moment de convivialité. Avec grand plaisir, nous vous retrouverons au stade Paul Mullon et nous échangerons !!!

Prochain rendez-vous : forum des associations en septembre prochain.



Football : FCVB
Philippe Lafanechère 06 88 73 79 67

Dans la continuité d'un événement festif organisé par plusieurs associations de la commune, le **Bar éphémère sera tenu par le FCVB le samedi 17 et dimanche 18 juin de 10h00 à 15h00** place de l'Eglise : au programme des jeux extérieurs, jeux de société, ambiance musicale, café le matin et planche apéro. Une matinée festive qui peut se prolonger une partie de l'après-midi. **Venez nombreux partager un moment de convivialité !**

La saison 2022-2023 est déjà en train de se terminer que les dirigeants s'activent pour la prochaine. Un nouveau projet sportif chez les seniors hommes avec un nouvel entraîneur **Arnold Kuster**, un éducateur diplômé et confirmé, vous sera présenté le mois prochain.

Enfin, pour poursuivre sa progression, le club adhère au **PEF (Programme Educatif Fédéral)**. C'est un outil pédagogique complet mis à la disposition par le district pour former les jeunes licenciés aux règles de jeu et de vie. Des activités sont menées par les éducateurs autour de valeurs simples mais tellement importantes : le respect, la solidarité, la tolérance mais aussi la santé, la préservation de l'eau et l'environnement. Autant de thèmes qui ont été abordés à l'entraînement avec les enfants à travers des jeux ludiques. (Voir photo)



A retenir : le méchoui du foot **dimanche 25 juin** stade Paul Mullon.

Contact renseignements :
Philippe Lafanechère : 06-88-73-79-67



Béruges Sport Nature
Philippe FILLON 06 32 20 71 73
philou.fillon@orange.fr

Le 11ème **Trail de l'Oppidum** approche :

Dès 18h le samedi 10 juin, nous renouvelons le relais court, initié en 2022, par équipe de 2 athlètes.

Le dimanche matin, toujours nos 3 distances 9 (9h30) 15 (9h00) et 27 km (08h30) Et Le 9 km sera à nouveau ouvert aux marcheurs à 9h35... N'hésitez pas à diffuser auprès de vos réseaux ou encore à vous inscrire : Trail de l'Oppidum 2023 » Inscrivez-vous en ligne : onsinscrit.com ; et surtout à venir encourager les coureurs, vous trouverez sur place une buvette, des barbecues, des frites, ..., et même une fanfare dimanche matin...





FEPS Sophrologie

Bernadette BAUDOUIN 06 81 50 98 11
bernadette.baudouin@wanadoo.fr

L'activité "Yoga du rire" fait son grand retour ! C'est avec grand plaisir que nous vous invitons à venir le découvrir ou redécouvrir.



Nous vous proposons une nouvelle **séance de découverte** :

Lundi 5 juin 2023, à la salle Claudette, de 19h à 20h

Pour le bon déroulement de la séance, venez avec votre envie, votre curiosité, un tapis de gym, une tenue décontractée, des chaussettes et éventuellement un petit coussin.

N'hésitez pas à en parler autour de vous ;-)

Rieusement Votre

Myriam GUILLOT & Damien RANGER
Sophrologues et Animateurs de Yoga du Rire
06.84.14.06.92 07.86.94.45.49



Amis du Patrimoine de Béruges

Jean-Pierre Chabanne et Alain Métais
musee@beruges.fr - 07 67 10 86 53

Bérugeois, qui es-tu ?

Une commission mémoire vive a vu le jour au sein des "Amis du Patrimoine de Béruges". Elle s'est donné pour mission de collecter les témoignages sous différentes formes (photo, lettre, carte postale, témoignage oral).

Des membres de la commission feront appel à vous et se déplaceront si vous en êtes d'accord pour échanger sur votre vécu et vos souvenirs qui, avec votre assentiment, paraîtront ensuite dans un bulletin.

A bientôt donc au téléphone pour faire revivre le Béruges d'antan.

Vous pouvez contacter Jean-Marie Quintard 07 82 09 05 72 à ce sujet.



Bibliothèque

Véronique Chauvineau 06 67 41 92 21
bibliotheque@beruges.fr

Comme chaque année, la bibliothèque participe au prix du livre de Cognac. Cette année nous partons **découvrir la littérature italienne à travers 4 livres qui feront l'objet d'un vote en octobre prochain.**

Et nous invitons les personnes intéressées à concourir.

Nous avons effectué quelques achats de romans policiers.

Selon une étude anglaise, nous pourrions assister à l'extinction des hérissons en 2025 au Royaume-Uni.

Qu'en est-il en France ?

Une exposition à la bibliothèque de Béruges va te permettre de mieux me connaître et m'accueillir dans ton jardin.

Lili le hérisson



Horaires Bibliothèque

Les **Lundis et Mercredis** de 16h à 18h00
et les **Samedis** de 10h à 12h.



Comité Béruges en Fêtes

Dominique Bonnet 07 81 33 61 06
comiteberugesenfetes@gmail.com

Le Comité organise le samedi 3 juin son dernier événement. Les membres du bureau actuel sont démissionnaires.

Le comité est donc dans l'attente d'une nouvelle équipe qui pourra reprendre le flambeau lors de l'assemblée générale qui aura lieu en septembre ou octobre prochain.

Vous êtes intéressé, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse : comiteberugesenfetes@gmail.com.



Comité de Jumelage

Emmanuelle Bonnet 06 72 02 23 87
jumelage@beruges.fr

Ces 3 dernières années, la pandémie ne nous a pas permis de maintenir nos échanges avec nos amis catalans d'Avinyonet del Penedès, avec lesquels nous sommes jumelés depuis 2005. L'année dernière une petite délégation de bérugeois est allée en Catalogne à la Toussaint. **Cette année ce sont nos amis qui viennent en août. Ils arriveront le samedi 12 août dans la matinée et repartiront le mardi 15 août au matin.** Leur délégation sera plus importante que la nôtre l'année dernière car ils devraient être entre 25 et 30.

Venez nous rejoindre au Comité de Jumelage ! Vous aurez ainsi le plaisir de recevoir une ou plusieurs personnes chez vous pendant trois jours et en retour, vous serez accueilli·es à bras ouverts par nos amis Catalans lors d'un week-end intense en activités et dégustations en tout genre.

Pour leur venue, nous avons prévu un programme culturel, sportif et gastronomique qui reste encore à peaufiner. Nous vous en tiendrons informé·es.

Il n'est pas nécessaire de parler espagnol alors, n'hésitez pas à nous contacter jumelage@beruges.fr

Au plaisir de vous rencontrer

Fête des voisins

Le vendredi 30 juin vers 19h au square du verger Bonnet

L'idée est la même que l'an passé : nous rencontrer et partager un agréable moment autour d'un pique-nique et de spécialités locales...

Vous pouvez apporter une table et des chaises, des jeux à découvrir



Naissance d'une association de Natation au CREPS de Boivre

Le CREPS de Boivre dispose d'un bassin nordique ouvert toute l'année et nous offre la possibilité de pouvoir y avoir accès. Une condition pour ce faire : créer une association de Natation intercommunale.

L'Assemblée Générale constitutive a eu lieu le 16 mai dernier.

Plus de renseignements à suivre pour bénéficier de créneaux de nage libre, d'apprentissage, d'aquagym, ou encore d'aqua-bike.



// Petites annonces

Inauguration de l'atelier SULLY, sur la place de Béruges



L'atelier Sully vient d'ouvrir ses portes sur la place de l'église à Béruges et je serais très heureux de vous accueillir pour son inauguration le samedi 3 juin à partir de 16h. Quoi de mieux qu'un petit apéritif pour vous présenter mon atelier et faire connaissance avec vous.

Venez donc nombreux.

Stéphane stephanemounet@gmail.com

Virginie, Hypnothérapeute et praticienne Reiki

Je suis Virginie Chauvin, hypnothérapeute, praticienne en reiki et infirmière. Je serai ravie de vous accueillir à mon domicile au 16 bis rue de la perroderie à Béruges pour prendre soin de vous. Je vous propose des séances d'hypnose Ericksonienne accompagnée de numérologie, des séances de Reiki Usui et des massages de bien-être aux huiles essentielles Doterra. Mes séances vous permettent de vous sentir mieux dans votre corps, dans votre vie personnelle et professionnelle.

Mes séances durent 1h 1h30 et je peux me déplacer pour les personnes à mobilité réduite.

Tarifs : Adulte 60 euros / Enfant 40 euros

Plus de détails sur le site de la commune et IntraMuros

Virginie. Contact : 06 87 58 27 25

Expression des conseillers

Tribune de la liste « Béruges, Ensemble construisons notre avenir »

« Il faut cultiver notre jardin »

Par l'intermédiaire de Candide, Voltaire insinuait que chacun devait exercer ses talents, assumer ses responsabilités pour le bien de la société.

Par cette citation, certes pompeuse pour une modeste tribune, nous nous élevons une fois encore contre le manque d'entretien de notre commune, de notre place, dont l'état piteux des jardinières placées devant l'unique commerce, va devenir l'emblème d'un abandon total. M. Le Maire, interpellé à ce sujet ne se sent absolument pas choqué par l'image que cela renvoie. A quoi bon avoir investi dans une végétalisation au pied des tilleuls, pour voir la belle pelouse promise dominée par le trèfle et les mauvaises herbes ? Nos chemins appelés à être « référencés », les fossés, sont à l'image du reste de la commune, en friche.



Nous avons été à l'initiative de maints débats concernant l'état désastreux de notre voirie. Instigateurs d'un « fonds de concours » inscrit au budget, nous espérons que celui-ci s'ajoutant à la « CLECT » GP, verra son usage améliorer notre réseau.

L'effondrement du talus de la Tour : serait-il légitime de mettre en cause la responsabilité du propriétaire, alors que la commune est elle-même intervenue en creusant un espace pour le fameux radar pédagogique ?



Notre page Facebook : [Oppo Béruges](https://www.facebook.com/OppoBéruges)
gbonnet@beruges.fr; fbrunet@beruges.fr; ppuygrenier@beruges.fr